

Dans le cadre de leurs politiques respectives de développement économique des outre-mer, la **Fédération des Entreprises d'Outre-mer (FEDOM)** et le **Service militaire adapté (SMA)** s'engagent sur la voie d'un partenariat d'influence fondé sur le **rayonnement global et la promotion des métiers dans le tourisme.**

Le Service militaire adapté

Le SMA est un dispositif militaire d'insertion socioprofessionnelle au profit des jeunes volontaires, de 18 à 25 ans, éloignés du marché de l'emploi et résidant dans les outre-mer français.

Déployé dans les cinq départements d'outre-mer et les deux collectivités de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie française, les sept régiments du SMA mettent en œuvre un projet éducatif et une pédagogie militaire adaptés au profil des jeunes et aux besoins des marchés de l'emploi respectifs des territoires. Au-delà d'offrir à certains jeunes une première expérience professionnelle, le SMA les accompagne durant 6 à 12 mois vers une insertion réussie.

Pour cela, il vise l'acquisition de compétences professionnelles dans l'un des cinquante métiers du SMA (savoir faire) et de compétences sociales (savoir, savoir donner, permis de conduire et savoir être) indispensables à tout citoyen autonome et responsable.

Fédération des Entreprises d'Outre-mer

La FEDOM est une association composée des organisations patronales des territoires d'Outre-mer auxquelles se sont associées les Fédérations de BTP, les Fédérations du tourisme, des Chambres de Commerce, ainsi que des associations d'entreprises et entreprises ayant des intérêts économiques outre-mer.

La FEDOM regroupe ainsi les organisations patronales les plus représentatives correspondant à environ 110 000 entreprises de ces territoires pour l'essentiel du champ des industries, commerces, services et pour partie du champ agricole, et employant plus de 600 000 salariés.

Sa mission principale consiste à soutenir, dans son domaine, la dimension ultramarine de la France, à promouvoir l'économie de ses territoires et à veiller aux intérêts de leurs entreprises, en particulier dans les évolutions législatives ou réglementaires qui les concernent.

Objectif du partenariat

La présente lettre d'intention concrétise la mise en place d'une collaboration active entre la Fédération des Entreprises d'Outre-mer et le Commandement du Service militaire adapté autour de quatre axes.

1. Coopérer étroitement

En fonction des thèmes et problématiques abordées se rapprochant de leur mission, la FEDOM et le COMSMA s'engagent à développer et entretenir des liens durables et étroits en participant aux différentes actions organisées en métropole et en diffusant les informations susceptibles de les intéresser.

Cette volonté se concrétise par :

- la désignation d'un représentant du SMA comme membre associé du Conseil d'administration de la FEDOM
- la désignation de la FEDOM comme membre (associé) du conseil du SMA.

Ce rapprochement national incite le renforcement des liens existants entre les organisations adhérentes de la FEDOM et les régiments du SMA dans les outre-mer.

Il pourra se traduire par l'attribution au SMA d'un siège d'observateur au sein des organisations adhérentes de la FEDOM et à la participation du FEDOM au conseil de perfectionnement dans les unités du SMA.

2. Communiquer d'une même voix

La FEDOM et le SMA s'engagent à informer et communiquer régulièrement sur l'offre et les actions entreprises par leur structure respective en direction de leurs réseaux associés au travers des différents supports de communication listés ci-dessous :

- Newsletter : insertion d'un rédactionnel dédié à la promotion du SMA et de la FEDOM dans une lettre d'information du SMA et de la FEDOM en fonction de l'actualité ;
- Site internet www.fedom.org et www.le-sma.org : insertion d'un lien à partir du logo vers le site internet et vers la ligne téléphonique ainsi qu'un lien permettant d'accéder à la CVthèque des unités du SMA et aux offres d'emploi des entreprises adhérentes de la FEDOM ;
- Plaquettes : insertion des logos respectifs.

3. Développer l'emploi dans le tourisme

La FEDOM et le SMA s'engagent à transmettre la documentation relative à la promotion des métiers du tourisme et aux opportunités d'emploi dans ce secteur : fiches descriptives des filières, candidatures, actions de formation,

JAP

RL

calendrier prévisionnel, dates des opérations marketing comme l'évènement TOP RESA prévu pour le dernier trimestre de l'année 2014 Porte Maillot . A cette occasion, le SMA pourra présenter son dispositif et ses filières tourisme.

La mobilisation du réseau FEDOM facilitera la mise en relation des volontaires du SMA avec les entreprises dans le domaine du tourisme afin de participer localement ou en métropole à l'insertion professionnelle des jeunes concrétisée par une embauche directe ou une poursuite de formation en alternance.

4. Créer de nouvelles insertions

Afin d'optimiser les voies d'insertion dans l'emploi des volontaires techniciens du SMA, la FEDOM propose un stage administratif d'une durée d'un à trois mois. Le COMSMA identifiera par la suite une insertion durable en métropole dans le domaine de l'administration.

Afin de mesurer les résultats obtenus en termes de performance et de visibilité, un suivi régulier sera effectué permettant de contrôler l'application de la lettre d'intention.

A l'avenir et après une année d'approfondissement de nos travaux, il pourrait être envisagé de concrétiser un véritable et pragmatique partenariat d'influence entre la Fédération des entreprises de l'outre-mer et le Service militaire adapté.

Fait à Paris, le

Le président

Fédération des Entreprises d'Outre-mer



Le général

Commandant le Service militaire adapté

